



## La N60 à quatre bandes ? Bof bof - 05/03/2009

**Frasnes-lez-Anvaing** - Si on reparle de la mise à quatre voies de la N60 entre Anvaing et Renaix , personne ne semble y croire, d'autant qu'il n'y a pas du budget.

La députée wallonne Monique Willocq a posé une question orale au Ministre des Travaux publics Michel Daerden au sujet de la mise à quatre bandes de la N60 entre Renaix et Frasnes-Lez-Anvaing : *« L'enquête publique relative au chaînon manquant de la N60 Gand-Valenciennes sur Renaix a eu lieu sur la cité des Bommels et a été portée à la connaissance des Frasnais par affichage aux valves de l'administration*

(**NDRL** : le collègue frasnais a même rendu un avis négatif quant à la question du contournement). *Il semble donc que le projet avance en Communauté flamande. Qu'en est-il au niveau de la Région wallonne ? Envisage-t-elle de finaliser le chaînon manquant côté wallon, c'est-à-dire par la traversée des communes de Saint-Sauveur, Dergneau et Anvaing. »*

Et la mandataire cdH de continuer : *Vu les changements prônés en matière de mobilité et les obligations et efforts à faire au niveau de la diminution des gaz à effets de serre, cette mise à quatre bandes sur le tronçon Saint-Sauveur-Anvaing a-t-elle encore sa raison d'être*

*? De quelle manière vont être rencontrées les préoccupations des habitants riverains de cette traversée ainsi que celles des agriculteurs menacés d'expropriation ?*

**« Ce sera pour mon successeur »**

Le ministre Michel Daerden rappelle que l'étude du contournement de Saint-Sauveur-Dergneau et Anvaing avait été réalisée par la Direction des routes de Mons au début des années 1980.

Des plans d'emprises avaient été dressés à cette occasion et transmis au Comité d'acquisition d'immeubles pour négociation. *« Toutefois, ce projet de contournement n'ayant pas fait l'objet d'une programmation par la Région wallonne, ni les études ni les expropriations n'ont été poursuivies, continue M. Daerden. En vue de répondre à une demande de Région flamande, mon administration avait ensuite sollicité (et obtenu) en 1997 un permis d'urbanisme pour les travaux de l'échangeur de Saint-Sauveur, qui était prévu pour relier la route actuelle et le futur tracé de la N60 à quatre bandes à la limite de la frontière linguistique.*

Cependant, ce projet n'avait pas connu de suite concrète, poursuit le ministre des Travaux publics, *« de sorte que ce permis a perdu sa validité. Depuis lors et pour ce qui concerne la Région wallonne, ce projet n'a plus connu de nouvelles avancées, notamment du fait qu'il ne présentait aucune pertinence aussi longtemps que la Région flamande ne programmait pas de réaliser de travaux à Renaix. »*

Ses services ont bien pris acte de l'avis d'enquête publique déposé par la Région wallonne mais n'envisagent pas d'étudier plus en profondeur ce dossier aussi longtemps que l'ensemble des autorisations requises par l'administration flamande des routes n'auront pas été obtenues : *« Il appartiendra dès lors à mon successeur de déterminer s'il entend ou pas réserver une suite concrète à ce dossier », conclut Michel Daerden.*

Le bourgmestre frasnois Jean-Luc Crucke ne croit pas du tout que ce projet ira plus loin que Renaix. Il se demande bien où on irait d'ailleurs chercher les fonds, côté wallon.

(Le Courrier de l'Escaut)